

Communiqués de presse jusqu'à 2015 04.07.2011

Suisse-UE : des critères clairs pour les changements institutionnels

Les accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE ont fait leurs preuves. Cependant, des divergences de vue opposent les deux parties en matière de questions institutionnelles. L'économie a établi les critères à prendre en compte dans ces discussions. Il n'est pas question de reprise automatique du droit communautaire ni de remise en question de la démocratie directe. Les négociations doivent renforcer la compétitivité de la Suisse, améliorer l'accès réciproque aux marchés et garantir une politique économique souveraine.